



POUR RESTAURER LES CONDITIONS DE VIE DANS UN QUARTIER : REMOBILISATION DE TOUS LES PROFESSIONNELS DU DROIT COMMUN L'opération « Hêtres/Genêts » à Romans (Drôme).

Exposé par Jean-Charles Janicot, agent de développement du contrat de ville de Romans, de la première phase d'une démarche de développement d'un quartier « laissé pour compte ».

Construit à la fin des années 60 (la vieille Monnaie) et dans les années 70 (la nouvelle Monnaie) pour accueillir la population ouvrière des métiers de la chaussure, le quartier de la Monnaie compte 4 500 habitants (moins 18 %) et présente aujourd'hui des indicateurs économiques et sociaux alarmants : taux de chômage de 44 % (de 50 % pour les jeunes), taux d'échec scolaire supérieur à la moyenne de 6 points, forte population étrangère (jusqu'à 97 % dans les deux immeubles cités), taux de vacance des logements de 11 %.

Implantés dans la Vieille Monnaie, les immeubles « Hêtres » et « Genets » présentent une rupture très forte et sont dans un état d'abandon. Les locataires qui le pouvaient ont quitté les lieux : 9 logements sur 32 occupés dans l'immeuble « Genet », 3 allées sur 5 occupées dans l'immeuble « Hêtres ». La dégradation des immeubles et de l'environnement est très importante. Les travailleurs sociaux et les différents opérateurs ont déserté. La zone est occupée par les jeunes délinquants de la ville...

Devant cette situation, l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (chefs de projet contrat de ville et prévention de la délinquance, agent de développement) estime qu'il y a urgence à intervenir. Un état des lieux très précis est réalisé par l'agent de développement. Celui-ci va convaincre les élus d'agir ; ils valident le programme et la méthode en février 1999. Cette phase préalable à l'intervention a duré plus d'un an. Elle peut paraître longue, mais elle a aussi servi à connaître précisément le quartier et les habitants, et à élaborer une stratégie d'intervention.

Une opération « coup-de-poing »

« À défaut d'intervention massive et concertée de tous les acteurs disponibles, la dégradation continue de la situation peut conduire à une explosion généralisée qui ne se limitera pas à la partie Est du quartier.

Objectif : restauration du droit commun.

Moyens : mobiliser les acteurs concernés et les structures existantes pour une durée de six mois. »

La méthode consiste d'abord restaurer les conditions de vie quotidienne (réhabilitation, entretien, sécurité) pour ensuite développer le volet social. Les trois volets du programme reposent à chaque fois sur la remobilisation des acteurs concernés (ressources humaines, procédures) et sur des actions concrètes et visibles :

- **volet technique** : remise à niveau des parties communes, mise en sécurité des logements vacants, instauration d'une procédure d'intervention sous 48 h pour réparer les dégradations, relevé intégral des faits par le gardien sous forme de main courante diffusée chaque semaine, désignation d'un agent d'entretien ville en correspondance avec le gardien chaque matin, examen de la main courante et recherche de solutions en groupe technique du quartier de la Monnaie toutes les quinze semaines ;
- **volet sécurité** : mise en place (mai 1999) de 4 correspondants de nuit (2 contrats à durée déterminée et 2 emplois jeunes) pour les deux immeubles sur les mêmes bases que l'équipe intervenant sur l'autre partie du quartier (local, téléphone portable, suivi hebdomadaire des institutionnels – bailleur, police municipale, chefs de projet) ;
- **volet social** : remobilisation des acteurs sociaux (veille sociale), définition d'un programme de suivi social spécifique, mise en place d'un lieu de parole hebdomadaire et d'un programme d'animation en pieds d'immeuble, rencontre des chefs de famille...

Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive



Les volets technique et sécurité sont aujourd'hui en place. Selon J.-C. Janicot, les effets sont déjà visibles (la présence des correspondants de nuit est très efficace, les jeunes ont, pour une part, cessé d'occuper la zone, certains travaillent à l'entretien des halls dans le cadre des chantiers VVV), le social est de retour : des femmes demandent un appartement, des associations d'immigrés ont le projet d'une réalisation vidéo sur les racines et la transmission entre anciens et jeunes...

Pour éviter un déséquilibre avec le reste du quartier, une initiative similaire est envisagée sur l'autre partie du quartier. L'objectif est maintenant de s'atteler aux questions de l'éducation et de l'emploi, le nouveau contrat de ville devrait les prendre en compte.

À quels facteurs attribuer la réussite de l'opération? L'équipe a agi sur une zone clairement identifiée où les professionnels avaient cessé d'intervenir. Il n'y a donc pas eu de difficultés liées au rôle de chacun.

Un dialogue s'est instauré : pour renouer le contact avec les habitants, l'agent de développement a été très présent sur le terrain.

Le choix de restaurer d'abord les conditions de vie a aussi rendu le projet crédible aux yeux des professionnels. L'implication de l'ensemble des partenaires et la coordination de chacun pour être prêt au même moment, indispensables pour la conduite des actions, ont été vérifiées avant et pendant l'opération.

Restera à consolider cette première étape.

Mots clés : développement social de quartier, développement social urbain, réhabilitation de l'habitat, réhabilitation du logement, prévention de la délinquance, démarche, méthode, entretien des espaces extérieures.

Contact : Jean-Charles JANICOT, Agent de développement, Mairie annexe -
Place Hector Berlioz - 26100 Romans - Tél. : 00 (33) (0)4 75 72 40 55 - Fax : 00 (33) (0)4 75 71 07 78

Rédacteur : Françoise MALBOSC, 1999/09

Producteur : CR•DSU - 4 rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon cédex 08 - Tél. : 00 (33) (0)4 78 77 01 43
Fax : 00 (33) (0)4 78 77 51 79

Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive

CENTRE DE RESSOURCES ET D'ÉCHANGES POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL & URBAIN
4, rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon Cédex 08 - Tél. 04 78 77 01 43 Fax. 04 78 77 51 79 - crdsu@crdsu.org

SIRET 415 021 377 000 15 - APE 913E